



## Les vœux du Maire

En ce début d'année, les membres de l'équipe municipale se joignent à moi pour exprimer à chacun de vous, leurs meilleurs vœux.

Le plus important des vœux, à mon sens, se révèle être, comme une évidence : *la préservation du cadre de vie de chacun, qu'il soit social, environnemental ou relationnel. C'est, à n'en pas douter, le gage de l'assurance d'une bonne santé et de joie de vivre*, tout au long de l'année.

Je tiens à remercier pour leur implication dans leur travail dans leur mission respective,

- d'une part, Elodie, notre secrétaire et Mickaël, notre employé communal,
- d'autre part, l'équipe municipale et tous les bénévoles qui apportent leur concours, tout au long de l'année.

### RETROSPECTIVE DES ACTIONS MENEES EN 2023

Comme vous le savez, l'intérêt général est au cœur des réflexions des travaux communaux, dont l'axe principal est orienté : **Rénovation du Patrimoine - Sécurité - Voirie.**

#### 1. RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL : ELUM 4<sup>ème</sup> tranche

##### Bref Rappel de la mise en place du Service e-Lum®

Depuis **décembre 2011**, le SIDEC a mis en place pour les collectivités, un Service assurant le suivi et l'entretien du parc d'éclairage public, sous la forme d'une prestation d'expertise globale organisant la maintenance.

Avant de s'engager dans cette voie, une étude comparative des différents critères inhérents à la dépense de l'électricité au niveau communal a été réalisée portant sur :

- ✚ *l'évolution de la consommation sur 10 ans en fonction de l'évolution du coût du KWh*
- ✚ *l'évolution du coût de la maintenance sur 10 ans dédiée à l'éclairage public*

Pour notre commune, la mise en œuvre de moyens mutualisés a permis d'améliorer les installations d'Eclairage Public, tout en respectant les engagements de la **Charte "Eclairons Juste le Jura"** prise dans le cadre du Grenelle de l'environnement 1 et 2 (cf. Délibération Conseil Municipal du 15 février 2011)

C'est la raison pour laquelle, dans l'intérêt de la commune, engagée dans un processus d'optimisation de son patrimoine d'éclairage public, tenant compte également de la réduction des impacts liés à la lumière artificielle, **l'adhésion en 2019 au Service e-Lum ® s'avérait pertinente, complétant ainsi l'adhésion à la Charte "Éclairons Juste le Jura"**,

Ce service technique, baptisé **e-Lum ®**, fait l'objet d'une convention d'adhésion :

- de **6 ans entre la Collectivité et le SIDEC**
- pour un coût annuel de 720 € TTC (18€ par point lumineux) (40 points lumineux répertoriés sur le domaine public communal)

### Les enjeux de ce service sont les suivants :

- ⇒ Maîtriser les coûts d'exploitation des installations ;
- ⇒ Répondre aux obligations réglementaires et environnementales ;
- ⇒ Assurer le bon entretien des installations ;
- ⇒ Augmenter l'efficacité de fonctionnement ;
- ⇒ Sécuriser les réseaux d'Éclairage Public ;
- ⇒ Sécuriser les élus et les habitants ;
- ⇒ Mettre en œuvre les actions de la charte "Éclairons juste le Jura".

**En 2023**, il est apparu nécessaire d'aller au bout du programme ELUM pour préserver l'environnement mais aussi le budget communal ;

Le choix de procéder à la rénovation de l'éclairage public en changeant les ampoules existantes par des ampoules LED, s'imposait.

*Aujourd'hui, les LED "Lampe à Diode Electroluminescente" sont de plus en plus utilisées pour l'éclairage public, grâce à leur durabilité et leur faible consommation en d'électricité pour un excellent rendement lumineux.*

Changement de : **45 points lumineux** existants sur la commune, par des ampoules LED, répartis de la façon suivante : **32 points lumineux** sur le village ; **6 points lumineux** sur Moulin Neuf ; **7 points lumineux** sur le Camping

**Le coût des travaux de rénovation estimé à 31 556,53€ TTC soit 26 297€ HT** subventionné par :

- ⇒ l'obtention d'une participation du SIDEC à hauteur de 50 % du montant aidé de l'opération (plafonné à 30 000,00 €) ..... **15 000 €**
- ⇒ attribution du Fond Vert à hauteur de 30% versée au SIDEC..... **.7 889 €**
- ⇒ reste à charge pour la commune..... **3 408 €**

Opération intéressante si l'on prend en compte l'économie d'énergie d'une part et financière d'autre part, générées par cette rénovation passant du simple au double (*comparaison mois Novembre 2022 et Novembre 2023*)

Site point de livraison	Consommation 11 / 2022	Consommation 11 / 2023
Moulin Neuf	81 kWh	62 kWh
Chemin du Puits	603 kWh	306 kWh
Impasse du Rang	4 kWh	2 kWh



## 2. PROBLEMATIQUE DE LA VITESSE EXCESSIVE : Traversée du VILLAGE Rue du Pavé / RD 274 :

Comme vous le savez, des phénomènes de vitesse excessive avaient déjà été observés au cours des mois septembre/octobre 2020 de façon récurrente, sur la D274, précisément Rue du Pavé.

A l'époque, une réflexion a été menée en lien avec la Direction Départementale du JURA - Services Routes et la Direction Départementale des Territoires (DDT) Bureau Sécurité Routière.

Cette réflexion avait abouti en son temps, à l'implantation temporaire de dispositifs adaptés susceptibles de faire prendre conscience aux usagers de la route de l'urgence à maîtriser la vitesse dans leurs déplacements.

**Installation de radar en mai 2021 : radar-compteur relevant et analysant la vitesse et d'un radar pédagogique + relevé de vitesse dans un deuxième temps**

Le résultat de l'analyse des flux et des vitesses des véhicules empruntant la D 274, sur une période d'un mois a confirmé notre ressenti, sur le dépassement des 30km/h en agglomération. La majorité des véhicules roulent entre 30 et 50km/h mais les vitesses excessives (80-90km/h) sont à la marge.

En revanche, cette analyse n'avait pas permis de conclure impérativement à un quelconque aménagement de voirie de type : *plateau ou ralentisseur qui avait été envisagé.*

Cependant, l'équipe municipale restait très vigilante sur la sécurité des biens et des personnes et à l'écoute, sachant prendre les mesures nécessaires, le moment venu.

C'est la raison pour laquelle, lorsqu'en **avril 2023**, nous avons à nouveau été interpellés par des habitants du village sur la vitesse excessive récurrente de la traversée du village, notamment rue du Pavé.

en accord avec les membres, du Conseil, j'ai proposé d'installer **un radar pédagogique** indiquant « **Ralentir Vitesse Excessive** » ayant la vertu de garantir la sécurité des usagers de la route, piétons et automobilistes, **Coût de l'opération : 3 849€ HT**

Par ailleurs, dans le même esprit de vigilance, un miroir double a remplacé le miroir existant devenu obsolète, au niveau de l'intersection rue du Pavé/Chemin Neuf, dans le but de sécuriser le cheminement des piétons passant par le chemin Neuf.

**Coût : 579 € HT, (pris en charge à 50% par l'assurance pour renouvellement de mobilier urbain de sécurité)**

**Coût total de l'opération Sécurité Publique : au total : 4 428 €HT**

### 3. ENVIRONNEMENT :

**Campagne Elagage 2023** : Tous les deux ans, est organisée une campagne de sensibilisation à l'élagage pour répondre aux règles de Sécurité et du Code de l'environnement. Celle-ci est généralement bien suivie et je vous en remercie,

Lors de la précédente, en **2020**, nous avons instauré un usage à renouveler systématiquement, dans la mesure du possible,

- ⇒ qui consiste à utiliser : *les copeaux, issus de l'opération par broyage des branchages en les déposant aux pieds des plantes ou arbres,*
- ⇒ *moyen simple et rapide d'éviter la repousse des mauvaises herbes et la multiplication des arrosages.*

La Commission en charge du Fleurissement est en mesure d'encadrer cette opération.

Petit rappel, pour faciliter l'arrosage des plantes et fleurs à proximité de l'église et de ses environs, un récupérateur d'eau a été installé, début juin 2022.

### 4. TRAVAUX SUR LE PONT (effectués par le Département du JURA)

#### DU 10 AU 17 OCTOBRE 2022

Réfection des chaperons manquants autour des piles, Fixation des chaperons en place et Purge de la végétation

#### DU 31 AOUT AU 07 SEPTEMBRE 2023

Travaux de reprise de la couche de roulement effectués à partir du 31/08/2023 sur la RD 274 au niveau de la commune de CHAMPAGNE SUR LOUE pour se terminer le 07 septembre 2023, sans provoquer de perturbations majeures au niveau de la circulation.

### 5. REFECTION MENUISERIES EXTERIEURES DU LOGEMENT COMMUNAL

En qualité de bailleur et en continuité du DPE (*Diagnostic de Performance Energétique*) du logement communal en location, effectué en mars 2023, il semblait opportun de procéder à la première mesure d'amélioration de l'isolation thermique : **le changement des 2 fenêtres coté-cour et la porte d'entrée.**

L'entreprise ALUFERM a été retenue après étude de trois devis portant principalement sur le rapport qualité prix présenté des matériaux utilisés, les systèmes de fermeture sécurisée ainsi que sur la performance énergétique apportée par le double vitrage.

Un plan de financement a été établi sur un devis de 5 948€ HT pour procéder aux demandes de subventions

Financier Sollicité	% de répartition	Montant
ETAT/DETR	40%	2 379,20 €
Département / DST	40%	2 379,20 €
Commune	20%	1 189,60 €

## 6. AVANCEES LIEES AU RENOUVELLEMENT RESEAU FIBRE OPTIQUE

Comme vous le savez, depuis le **1er septembre 2021**, Altitude Fibre 39 a pris en exploitation le réseau fibre FFTH, (autrement dit : "la fibre jusqu'au domicile") dans le cadre d'une Délégation de Service Public avec le Département du Jura.

Le but étant de faire bénéficier les administrés de la commune :

- ✚ des offres émanant des Fournisseurs d'accès Internet Nationaux
- ✚ et d'offres spécifiques pour les professionnels.

Pour cela les Points de Branchement Optique ou PBO ont été vérifiés par les techniciens de Prisme au cours des mois de septembre-Octobre 2022.

Cette opération a permis de dresser un état des lieux des récentes constructions ou nouvelles divisions de logements, pour une actualisation des schémas d'ingénierie.

Le calendrier prévisionnel de raccordement avec les opérateurs nationaux n'a pu être tenu sur 2023, comme annoncé lors de la réunion organisée le 16 décembre 2022 par PRISME ALTITUDE FIBRE 39

La réunion organisée le **30 janvier 2024 à AIGLEPIERRE** par PRISME ALTITUDE FIBRE 39 doit nous donner les informations attendues.

## 7. ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE MIS EN PLACE DANS LE DOMAINE NUMERIQUE

Au cours du 2ème trimestre 2022, en créant deux postes de Conseiller Numérique, la Communauté de Communes a permis personnes intéressées de bénéficier d'un accompagnement gratuit.

- ✚ Dès septembre 2022, des sessions de 2 heures ont été organisées, sur rendez-vous régulier, tous les quinze jours, avec l'un des conseillers numériques, à la Salle des Fêtes, pour les personnes du village souhaitant s'initier et parfaire leurs connaissances à l'utilisation de l'outil numérique, formant un groupe de 6 personnes
- ✚ le dernier cours a eu lieu le 19 décembre 2023.

# PROJETS PROGRAMMES SUR 2024

## 1. ENVIRONNEMENT : PROJET SENSIBILIS'HAIE

La **Fédération Nationale des Chasseurs, FNC** avec l'appui de l'**Office de la Biodiversité**, lance cette année

**"SENSIBILIS'HAIE"**

Une rencontre en juin 2023 avec la personne en charge du dossier, pour évaluer : intérêts et bénéfices environnementaux, à travers les potentielles plantations, a été déterminante pour l'engagement des élus sur ce projet.

**LA HAIE, une alliée précieuse pour la biodiversité**

Samedi

**27** Janvier  
**2024**

Atelier Collectif  
pour les  
plantations  
En matinée

Champagne sur Loue

- ✚ **Projet d'envergure nationale** : destiné à sensibiliser les collectivités et les citoyens à l'importance des haies pour la biodiversité,
- ✚ **Projet avant tout : pédagogique et méthodologique** : mettant en avant l'intérêt d'implanter et d'entretenir les haies sur le territoire communal,
- ✚ **Projet** destiné à matérialiser : les liens qui existent déjà dans beaucoup de communes avec les chasseurs **par une action commune au service de la biodiversité**,
- ✚ **Projet encadré par une charte** : permettant d'assurer le contrôle du bon état écologique dans le temps pour une durée d'au moins 10 ans. Concrètement, La FNC s'engage à fournir plusieurs centaines de kits de plantation, prêts à l'emploi, aux communes en échange de leur engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie.

## 2 . FESTIVITES :

aux principaux évènements pris en charge par le **Comité des Fêtes en 2024 :**

Le Vide grenier en mai ; La **Fête du Village** en Juillet ; sans oublier également le **repas pique-nique de fin d'été** et le **repas annuel** qui suit la réunion du conseil d'administration.

Viendra s'ajouter la participation du Comité en support logistique dans la mise en place d'une buvette/restauration lors des rencontres théâtrales « **les Nuits Rebelles** » à l'occasion de la soirée **organisée le samedi 22 juin 2024 par le Moulin de Brainans**

**Merci et félicitations à toute l'équipe**



### 3. AMENAGEMENT ESPACE CINERAIRE

L'espace cinéraire destiné à recueillir les cendres des défunts est à présent composé de trois structures différentes :

- un jardin du souvenir,
- 2 columbariums regroupant des emplacements où sont conservées les urnes funéraires après une crémation,
- 4 cavurnes destinées à recueillir plusieurs urnes. De plus petites dimensions qu'un monument funéraire traditionnel. Elles permettent d'aménager une pierre tombale personnalisée par les familles.

#### **AMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE AU JARDIN DU SOUVENIR**

Afin de ne pas profaner les cendres déjà déposées sur le périmètre réservé initialement, celui-ci ne pouvant être réduit, c'est la raison pour laquelle des aménagements ont été prévus :

- les pavés actuels bordant l'espace seront reposés sur un cadre en béton de mêmes dimensions que l'existant,
- fabrication et pose d'une stèle en granit du Tarn, de 60 cm de largeur ; 8 cm d'épaisseur ; 1,60 m de hauteur.
- pose d'un regard de dispersion sans fond avec grille de 50x50x50 cm recouverte de galets. **Coût Global : 4 487 euros HT**

#### **RENOVATION SEPULTURE LEON MESNY DE BOISSEAUX**

A l'occasion de travaux de nettoyage de la stèle, de fortes dégradations du monument ont été constatées. Une étude globale de l'état de l'édifice a été lancée. Selon les diagnostics posés par les professionnels, voici les travaux qui vont être mis en œuvre en partenariat avec le Souvenir Français :

- Habillage complet horizontal en pierre de Bourgogne qui sera posé en recouvrement de tout le trottoir périphérique et crépissage du pourtour en sous-œuvre.
- Réalisation d'une couverture étanche en plomb, en périphérie de toiture. **Coût global de : 6 940 euros HT**

Tableau de demandes de subventions établi pour l'ensemble  
des aménagements cités ci-dessus estimés  
à 6 940 € + 4 487 € = 11 427 €

FINANCEUR	TYPE DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT HT
ETAT	DETR	25%	2 856,75 €
DEPARTEMENT	DST	25%	2 856,75 €
Souvenir Français (*)	Plafonné à	13%	1 500,00 €
COMMUNE	Autofinancement	35%	4 213,50 €
		Total	<b>11 427,00 €</b>



# Les PROJETS/TRAVAUX A lancer sur 2024

Sont toujours orientés **rénovation du patrimoine, sécurité-voirie.**

## 1. AMENAGEMENT CARREFOUR RUE DU PAVE FRETIGNY ET CHEMIN NEUF

Il a été constaté que le carrefour situé à hauteur des rues du Pavé (RD274), Frétigny et Chemin Neuf est une zone de croisement étroite pour les automobilistes. De plus ces rues, en période scolaire, sont empruntées plusieurs fois par jour par les enfants pour se rendre au point de ramassage du bus scolaire situé Chemin Neuf. Il se trouve que la RD274 est particulièrement fréquentée dans les deux sens de circulation par les automobilistes et les croisements entre véhicules demeurent dangereux.

La Sécurité routière est un point majeur de vigilance de l'ensemble des membres du conseil municipal, c'est la raison pour laquelle : le Projet d'Aménagement et Sécurisation du carrefour initié en 2021, (*par délibération D30 2021 du 26 juillet 2021*) avec l'appui du bureau d'études BEVRD, a été murement réfléchi et remis à jour pour un engagement de travaux de **sécurisation en 2024.**

A cet effet, le 20 septembre 2023, une consultation des entreprises a été lancée par le bureau d'étude, en charge de l'affaire. A l'issue de la commission d'ouverture des plis du 20-10-2023 dernier, c'est le devis de **la Société EUROVIA** qui a été retenu pour un montant de 51 899,21€ HT

Le tableau de demandes de subventions a été établi avec une estimation à hauteur de **56 499 € HT** comprenant les frais d'études BEVRD de 4 600 €

FINANCEUR	TYPE DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
ETAT	DETR	30%	16 949,70 €
DEPARTEMENT	DST	30%	16 949,70 €
COMMUNE	Autofinancement	40%	22 599,60 €
		Total	<b>56 499,00 €</b>

**Cette opération fera l'objet d'une réunion publique à organiser en février 2024 avec le cabinet d'études.**



## DEUX RENDEZ-VOUS importants

### 1 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 :

#### PERIODICITE :

Comme vous le savez, tous les 5 ans, une enquête de recensement de la population doit être réalisée.

Le dernier recensement de notre commune a eu lieu **en 2019** pour 134 habitants.

En 2024, l'INSEE devra à nouveau procéder au recensement des habitants de la commune.

Cette enquête se déroulera sur une période de 1 mois : du **18 janvier au 17 février 2024**.

Notre agent recenseur est une personne très attachée au village et connue des plus anciens.

#### INTERET DU RECENSEMENT :

Ce recensement est très important pour la commune ; de sa qualité dépendent :

- le calcul de la population légale,
- la mise à jour et la diffusion des données chaque année par l'INSEE
- la détermination du montant de dotation globale de fonctionnement versée par l'état à la commune dans le cadre de l'élaboration du budget

### 2 ELECTIONS EUROPEENNES auront lieu le **9 juin 2024**

